

Rendez-vous **Presse**

Saison touristique, information et sensibilisation : du neuf pour le canal du Nivernais

Fabien Bazin, président du Conseil départemental, lancera officiellement la saison touristique du canal du Nivernais

**mercredi 9 juillet à 11 heures, à la Guinguette du port de Châtillon-en-Bazois
(133, rue du Port),**

aux côtés d'Alain Herteloup, vice-président en charge des infrastructures, de Martine Gaudin, conseillère départementale déléguée à l'attractivité et présidente de Nièvre Attractive, et de Michel Marie, maire de Châtillon-en-Bazois.

À cette occasion, seront dévoilés les nouveaux panneaux d'information et de sensibilisation conçus par le Conseil départemental et posés le long du canal.

Depuis 1972, par convention de concession avec Voies navigables de France, le Département de la Nièvre gère et valorise la portion de canal reliant Cercy-la-Tour et Sardy-lès-Épiry – 58 kilomètres qui comptent plusieurs sites emblématiques du canal (l'écluse de Fleury à Biches, l'étang de Baye, les voûtes de La Collancelle, l'échelle de 16 écluses de Sardy).

La concession, prolongée de 2022 à 2025, a été renouvelée en début d'année pour un demi-siècle par le Conseil départemental et VNF, à partir du 1^{er} janvier 2026.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57